REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction Générale des Ponts et Chaussées

Annonce de l'AVIS DE MARCHÉ DE SERVICES

N° 25/2019/ DGPC

Date : 20/12/2019

Mission de Suivi et Supervision des Travaux de l'Autoroute SBIKHA-JELMA

1- Dans le cadre la réalisation du Projet de construction de l'Autoroute SBIKHA – JELMA sur un linéaire d'environ 99 km (du Pk 87+000 au Pk 185+590), financé par la Banque européenne d'investissement BEI. La Direction Générale des Ponts et Chaussées lance un avis de marché de service international pour la présélection de Bureaux d'études relative à la mission de Suivi et Supervision des travaux. Cette mission est scindée en deux lots :

- Section 1 : Sbikha – Haffouz du Pk87+000 au Pk145+560 (Lots de travaux 5 et 6).
- Section 2 : Haffouz – Jelma du Pk145+560 au Pk185+590 (Lots de travaux 7 et 8).

Cet avis est publié à partir du 20/12/2019 sur le journal officiel de l'Union Européenne JOC N°246 et sur le site web du Ministre de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire www.equipement.tn .

2- Cet avis de marché de service s'adresse aux bureaux d'études ou groupements des bureaux d'études internationaux et nationaux. Les bu reaux d'études nationaux doivent être classés à la catégorie A1 et A2, signataires des cahiers de charges relatifs à l'exercice de l'activité du bureau d'études approuvés par arrêté du Ministre de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire en date du 9/02/2009.

3- Les dossiers de présélection peuvent être retirés à partir du **Vendredi 20 Décembre 2019,** auprès de la Direction des Etudes à la Direction Générale des Ponts et Chaussées - Ministère de l'Equipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire – Cité Jardins –1030 – Tunis ou téléchargés gratuitement sur le site web du Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire www.equipement.tn .
Les dispositions mentionnées dans les conditions de participation et méthodologie de manifestation d'intérêt doivent être **strictement respectés**.

4- Les candidatures doivent être exclusivement transmises au Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire soit par courrier recommandé (service postal officiel), soit par porteur déposant directement la candidature auprès Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, contre accusé de réception signé et daté, à l'adresse suivante:

Bureau d'ordre central
Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.
Boulevard Habib Chrita, Cité Jardins
1030 Tunis - Tunisie

L'intitulé du marché et le numéro de l'avis de marché doivent figurer lisiblement sur l'enveloppe contenant la candidature avec la mention « **A ne pas ouvrir** ».
Les candidatures soumises de toute autre façon seront écartées.

5- Le dernier délai de remise des candidatures est fixé **le 27 Janvier 2020 à 10h00 heure locale**, il sera pris en considération du cachet du bureau d'ordre central du Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire. Toute candidature parvenue après ce délai (date et heure) sera rejetée.

6- La séance d'ouverture des candidatures est publique et aura lieu le même jour **le 27 Janvier 2020 à 10H30 heure locale**, au Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire - à la Direction Générale des Ponts et Chaussées, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.